

6 avril 2020

Procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2020 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 par voie visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

M. le maire Pierre Laflamme
siège numéro 1 : Mme Vicky Lauzier
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : absent
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

Était absent : siège numéro 4 : M. Patrick Salvas

Assiste également à la séance, par visioconférence, Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

40-20

RÉSOLUTION SUR LA VISIOCONFÉRENCE EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Voici le texte qui avait publié sur notre site internet le 4 avril dernier :

Avis sur l'assemblée du conseil municipal

Considérant la situation exceptionnelle causée par la COVID-19, l'assemblée du conseil municipal de lundi le 6 avril se tiendra à huis clos afin de respecter la distanciation sociale recommandée par le Gouvernement.

Si certains citoyens ont des questions, vous pouvez nous écrire à l'adresse courriel municipalite@mun-nazaire.qc.ca. Merci de votre collaboration

41-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

42-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2020 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 28 mars 2020

épargne courant	311 425.31
épargne à terme régulier	100 000.00
avantage entreprise	390 193.87
TOTAL	801 619.18

CAISSE RECETTES AU 31 mars 2020

TOTAL DES RECETTES	280 311.51
---------------------------	-------------------

Le conseiller Patrick Salvat se joint à visioconférence à 20h10.

43-20

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 212 488.66\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	189 346.50\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>23 142.16\$</u>
	212 488.66\$

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

44-20

DEMANDE DE SUPPLÉMENT AU LOYER DU VAL BONHEUR INC.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement pour le supplément au loyer pour l'année 2019 au montant de 794.30\$ et de 90.00\$ pour l'électricité du passage piétonnier pour l'année 2020.

45-20

TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES DE TAXES 2020 ET LES COMPTES DE TAXES DUES DES ANNÉES ANTÉRIEURES À CAUSE DU CONTEXTE ACTUEL DE LA COVID-19

CONSIDÉRANT le contexte actuel de la COVID-19, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal a pris une décision au sujet des intérêts des comptes de taxes de l'année 2020 et des années antérieures depuis la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020.

Pour les comptes de taxes 2020, les taux d'intérêts et de pénalité du règlement numéro 367-19 sont suspendus et sont fixés à 0% jusqu'au versement du 25 juin 2020.

Pour les comptes de taxes des années antérieures, les taux d'intérêts et de pénalité sont aussi suspendus du 13 mars 2020 jusqu'au 25 juin 2020 et sont fixés à 0%.

En cas de renouvellement de cette déclaration d'état d'urgence, la suspension prévue dans la présente résolution sera réévaluée par le conseil municipal.

La présente résolution a effet depuis le 13 mars 2020.

46-20

NETTOYAGE DES FOSSÉS ET AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE SELON LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité des conseillers que seront réalisés les travaux d'entretien de voirie prévus au budget 2020 dans la liste des prévisions budgétaires.

Voici l'énumération des travaux d'entretien de voirie : nettoyage de fossés de chemins, fauchage des levées, traitement des fissures, balayage des rues, rapiéçage d'asphalte, rechargement de gravier, grattage des chemins, traçage des lignes sur pavé et remplacement de panneaux de signalisation.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA CSSH

Le conseil municipal prend connaissance du document intitulé « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2021-2022 à 2022-2023 de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

47-20

RATIFIER LES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'INTERDICTION D'ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL AU PUBLIC ET LA MODIFICATION D'HORAIRE

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal ratifie les décisions prises par Pierre Laflamme, maire et Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière pour l'interdiction d'accès au bureau municipal au public selon des directives émises par le ministère de la santé publique afin de limiter la propagation de la COVID-19.

La réouverture du bureau municipal au public sera réévaluée selon les nouvelles directives.

RAPPORTS

- Régie d'Acton et des Maskoutains par Pierre Laflamme : date indéterminée pour l'ouverture des écocentres ;
- Commentaires de satisfaction pour l'entretien des chemins d'hiver ;
- Réunion du Val Bonheur inc. par Sylvie Fafard : un poste au conseil d'administration vacant, nomination au poste de vice-présidente de Sylvie Fafard ;
2 appartements de 4 ½ et un appartement de 3 ½ à louer ;

- l'assemblée générale annuelle du CDRN a été annulée en raison de la COVID-19 par Philippe Roy.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Avis public concernant le retrait des règlements numéros 366-19-1 et 366-19-2 modifiant le règlement de zonage numéro 241-02 qui avaient pour but de modifier le règlement de zonage dans les zones 504 et 509 ;
- décision de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) dans le dossier 426071 ;
- compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier 425385;
- compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier 426814;
- lettre de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham ayant pour objet l'adoption du projet de règlement 643-20 amendant le plan d'urbanisme;
- lettre du Service aux entreprises ayant pour objet les certificats de qualification de l'ÉNPQ (formation pompier 1);
- bilan annuel des activités de construction de 2019 de la MRC d'Acton;
- rapport annuel 2019 de la bibliothèque municipale Pierrette-Duperron;
- liste des prix d'agrégats pour 2020 de Germain Blanchard ltée;
- courriel d'Aquatech ayant pour objet le rapport annuel SOMAEU 2019;
- Mini-Scribe, avril 2020, volume 29, numéro 4;
- courriel de M. Denis Normand concernant l'annulation du défi cycliste pour 2020;
- courriel de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet le prolongement de la fermeture des bibliothèques jusqu'au 30 avril dans le programme Symphony;
- courriel de Réseau Biblio de la Montérégie nous informant de la fermeture pour les lieux culturels jusqu'au 1^{er} mai 2020;
- instructions concernant le dépôt des bacs en bordure des rues;
- calendrier des vidanges de fosses septiques 2020;
- courriel de M. Simon Beauchamp, président du Groupe Helios ayant pour objet le suivi – plan de contingences - Aquatech -TEKNO -SIMO;
- courriel d'Aquatech ayant pour objet le document d'information – Eaux usées lors de pandémie;
- courriel de Transports Québec ayant pour objet le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et le report de la date de dépôt des demandes d'aide financière 2020-2021;
- visite du nouveau site internet de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains au www.riam.quebec;
- courriel de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant le report de l'ouverture des écocentres et le retour de la collecte des matières organiques;
- courriel de AHMV qui reporte le rendez-vous des champions et suspend tous les matchs prévus jusqu'à la fin de la saison;

- Mini-scribe, mars 2020, Édition spéciale Covid-19;
- dépliant « contribuez à réduire la propagation de la Covid-19 » de l'Agence de la santé publique du Canada;
- publipostage de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton du 18 mars 2020;
- publipostage de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton du 26 mars 2020;
- lettre du député de Saint-Hyacinthe-Bagot ayant pour objet la modification au Fonds de la taxe sur l'essence;
- le cahier du député de Saint-Hyacinthe-Bagot, mars 2020;
- lettre d'Énergir ayant pour objet le Covid-19 – Recommandation de changement de méthode de paiement;
- lettre d'Aquatech ayant pour objet la facturation d'avril 2020;
- courriel de la MRC d'Acton ayant pour objet l'annulation de formation gratuite pour les personnes désignées aux cours d'eau;
- offre d'emploi de préposé(e) à l'écocentre de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
- lettre du Contact Richelieu-Yamaska, centre de crise et prévention suicide concernant leur campagne de financement 2020;
- lettre de Sclérose en plaques St-Hyacinthe-Acton ayant pour objet leur campagne de financement;
- publicité de Tecnima inc., fabricant de mâts pour les drapeaux;
- offre de service de Loisir et Sport Montérégie pour les parcs et espaces récréatifs.

VARIA

48-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 36.

Pierre Laflamme
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
secrétaire trésorière